



## **Convention d'Oslo interdisant les armes à sous-munitions 6<sup>e</sup> Conférence des Etats-Parties**

### **Intervention - Universalisation**

---

Je vous remercie, monsieur le Président.

Je tiens avant tout à vous féliciter pour votre élection et à vous assurer du plein soutien de ma délégation durant cette 6<sup>ème</sup> conférence des Etats parties à la Convention d'Oslo.

Tout d'abord, la France déplore que l'usage des armes à sous-munitions continue d'être une réalité dans un certain nombre de conflits, et condamne de tels agissements avec la plus grande fermeté.

La Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions constitue un progrès incontestable du désarmement et une norme essentielle du droit international humanitaire, que la France souhaite voir s'imposer de manière universelle.

La Convention d'Oslo compte aujourd'hui 100 Etats parties, six ans après son entrée en vigueur. Ce chiffre symbolique est particulièrement encourageant.

Je tiens à souhaiter la bienvenue et à féliciter les quatre Etats ayant rejoint la Convention sur les armes à sous-munitions depuis notre dernière conférence : Cuba, Maurice, Palaos, et la Somalie.

Ces adhésions, qui constituent une excellente nouvelle, ne doivent toutefois pas nous faire oublier que le rythme de l'universalisation de la Convention s'est considérablement ralenti.

Un important travail reste donc à accomplir. Les Etats qui n'ont pas encore rejoint la Convention représentent bien plus de la moitié des stocks d'armes à sous-munitions dans le monde. C'est pourquoi nous souhaitons insister sur la nécessité d'encourager les grands acteurs mondiaux à nous rejoindre, afin que la CCM s'affirme avec toujours plus de force comme une norme de référence universelle.

Monsieur le président, nous sommes conscients à la fois de votre rôle essentiel et de vos efforts en matière d'universalisation, et tenons à vous en remercier. Je souhaite en outre saluer les travaux de l'Equateur et de la Zambie, co-coordonateurs pour l'universalisation.

La France poursuit, elle aussi, ses efforts en matière d'universalisation : elle appelle régulièrement tous les Etats non parties à rejoindre la Convention, et veille à entretenir un dialogue à ce sujet avec ses différents partenaires.

Monsieur le président, nous nous sommes fixés un objectif ambitieux : celui de voir notre Convention compter 130 Etats parties en 2020. Nous restons mobilisés dans cette perspective, et appelons tous les Etats parties à faire de même.

Je vous remercie.